



Aide à la réalisation d'une évaluation  
des incidences Natura 2000

**FR 9301537 « Montagne de Lure »**  
(Alpes de Haute-Provence)



Fiches activités sportives



# Aide à la réalisation d'une évaluation des incidences Natura 2000

## Fiche du site : FR 9301537 « Montagne de Lure » (Alpes de Haute-Provence)

### Habitats et espèces d'intérêt communautaire

#### Structure animatrice :



Mairie de Saint-Vincent-sur-Jabron  
Le Village  
04200 SAINT-VINCENT-SUR-JABRON  
Téléphone : +33 (0)4 92 62 00 56  
Courriel : [mairie.stvincentsurjabron@wanadoo.fr](mailto:mairie.stvincentsurjabron@wanadoo.fr)

#### Animateur :



Conservatoire d'espaces naturels  
de Provence-Alpes-Côte d'Azur  
890 chemin de bouenhoure-haut  
13090 AIX-EN-PROVENCE  
Téléphone : +33 (0)4 42 20 03 83  
Télécopie : +33 (0)4 42 20 05 98

#### Missions suivies par :

**Lionel QUELIN – Responsable de Pôle**  
Tél. 04.92.34.40.10  
Courriel : [lionel.uelin@cen-paca.org](mailto:lionel.uelin@cen-paca.org)

**Laura GRANATO- Animatrice Natura 2000**  
Tél. 04.92.34.40.10  
Courriel : [natura2000.lure@cen-paca.org](mailto:natura2000.lure@cen-paca.org)

**Date de réalisation :** Janvier 2018

**Crédits :** Pratique du VTT sur la Montagne de Lure ©

Pour le reste des illustrations, l'auteur est mentionné dans la légende

## Pourquoi ce document ?

Un certain nombre de projets (organisation de manifestations sportives, urbanisme...), qui concernent directement ou indirectement un site Natura 2000, sont soumis à une Etude d'Incidence (EI). **Cela veut dire que le porteur du projet doit lui-même évaluer les effets de son projet sur les milieux et les espèces du site Natura 2000.**

*Pour savoir si votre projet est soumis à une Etude d'Incidence reportez-vous en page 6 du fascicule « Habitats et espèces d'intérêt communautaire ».*

Dans le cas où votre projet est soumis à EI vous devez remplir un « formulaire d'évaluation des incidences Natura 2000 ».

*Pour télécharger le formulaire d'Evaluation des Incidences Natura 2000 allez sur [XXX](#).*

Le présent document vise alors à vous aider dans l'évaluation des incidences et l'élaboration de votre projet.

Il comprend :

- Un fascicule général « *Habitats et espèces d'intérêt communautaire* » expliquant les démarches à entreprendre pour évaluer les incidences du projet sur le site Natura 2000 avec les habitats et espèces d'intérêt communautaire à prendre en compte ;
- Un fascicule thématique « *Fiches activités sportives* » concernant les activités sportives de pleine nature où il est proposé des mesures concrètes d'évitement et de réductions des pressions/incidences sur l'environnement, **c'est l'objet du présent fascicule.**

**Ces fascicules visent à fournir au porteur d'un projet des éléments utiles à la conception d'une manifestation sportive et à l'analyse des effets du projet sur le site Natura 2000.**

Par type d'activités sportives, il vous est proposé des mesures concrètes de réduction des pressions et incidences sur l'environnement. Attention, suivant les particularités de votre événementiel, d'autres impacts sont possibles ; il vous appartient de les identifier et de proposer vos propres mesures de réduction.

L'ensemble des mesures de réduction que vous adoptez, sont à croiser avec le fascicule « *Habitats et espèces d'intérêt communautaire* ». Celui-ci présente les principaux habitats et espèces animales et végétales du site Natura 2000, ainsi que les périodes de sensibilités les plus fortes.

Avec l'ensemble de ces éléments vous pouvez renseigner le **formulaire d'évaluation des incidences Natura 2000** qui présente les incidences de votre manifestation et les mesures de réduction ou de prévention que vous avez adopté et que vous vous engagez à respecter.

Ce travail s'appuie sur l'initiative des sites Natura 2000 du Mont-Ventoux

## Randonnées pédestres, raquettes et trails

L'évènement	Incidences potentielles sur les milieux et les espèces	Mesures envisageables
<b>Le tracé</b>	<p>Dérangement de la faune à proximité du tracé des participants</p> <p>Piétinement de la flore</p> <p>Érosion des sols -</p> <p>- Pollution due aux résidus de balisage</p>	<p>Conception et adaptation des tracés pour canaliser les participants en fonction des enjeux environnementaux.</p> <p>Utilisation exclusive des pistes et sentiers existants. Pas de création de sentiers.</p> <p>Favoriser des itinéraires déjà fréquentés.</p> <p>Conformité du tracé avec celui réellement emprunté le jour J par -les participants (sauf si la sécurité, l'état des sentiers ou d'autres aléas nécessitent une modification partielle)</p> <p>Mise en défens de certaines zones</p> <p>Pas de balisage peinture (ni biodégradable, ni biofragmentable), éviter la rubalise, privilégier les flèches cartonnées, piquets amovibles. Pas de clous dans les arbres.</p> <p>Balisage éphémère à poser au plus tôt 24h avant la manifestation et débalisage exhaustif maximum 48h après la manifestation et dans le strict <b>respect de la réglementation sur la circulation motorisée</b> (balisage à pied et à vélo).</p>
<b>Les participants</b>	<p>Piétinement excessif du sol et de la végétation</p> <p>Dérangement des espèces par le passage répété</p> <p>Déchets abandonnés en milieu naturel</p>	<p>Limiter le nombre de participants.</p> <p>Limiter l'utilisation des bâtons.</p> <p>Pénaliser les participants qui jettent un déchet en chemin.</p> <p>Rappeler les consignes avant le départ.</p> <p>Sensibiliser les participants aux enjeux de préservation des sites - (page web dédiée, volet environnement sur le bulletin d'inscription, etc.)</p>
<b>Le public</b>	<p>Piétinement et dégradation physique du sol</p>	<p>Mise en défens de certaines zones</p> <p>Dispositions pour éviter les comportements irresponsables en termes de risque incendie (cigarettes,</p>

	<p>Diminution du couvert végétal</p> <p>Dérangement de la faune sauvage (bruit etc.)</p> <p>Déchet en milieu naturel</p>	<p>réchauds etc.)</p> <p>Nettoyage des zones de concentration du public</p> <p>Donner les recommandations au public</p>
<b>L'organisation générale</b>	<p>Dérangement de la faune sauvage (bruit etc.)</p> <p>Ecrasement de la végétation</p> <p>Déchet en milieu naturel</p>	<p>Restrictions saisonnières ou climatiques en fonction des enjeux présents (choix de la date, horaires, activités etc.)</p> <p>Mise en défens de certaines zones (les plus sensibles)</p> <p>Information renforcée des consignes à respecter lors de l'inscription, remise de dossards et accueil du public</p> <p>Eviter les aliments avec des emballages aux postes de ravitaillement (on retrouve toujours des plastiques dans nature même si l'on est vigilant) et tendre également vers la suppression des contenants jetables (couverts, verre, assiettes etc.)</p> <p>Système efficace d'éco-pack et bénévole(s) pour gérer/sensibiliser au tri sélectif</p> <p>Eviter l'utilisation de sono et la diffusion de musique</p>
<b>Le stationnement</b>	<p>Sous capacités de stationnements dédiés</p> <p>Dégradation du sol, écrasement de la végétation, érosion du sol</p> <p>Destruction des habitats et des espèces</p>	<p>Stationnement autorisés uniquement sur les aires de stationnements existantes.</p> <p>Mettre éventuellement une signalisation ou un plan des aires de stationnements pour les participants et le public.</p> <p>Favoriser le co-voiturage.</p>

## VTT

L'évènement	Incidences potentielles sur les milieux et les espèces	Mesures envisageables
<p><b>Le tracé</b></p>	<p>Dérangement de la faune à proximité du tracé</p> <p>Dégradation de la flore</p> <p>Tassement excessif, érosion des sols</p> <p>Pollution due aux résidus de balisage</p>	<p>Conception et adaptation des tracés pour canaliser les participants en fonction des enjeux environnementaux.</p> <p>Utilisation exclusive des pistes et sentiers existants. Pas de création de sentiers. « Hors-piste » (free ride) interdit.</p> <p>Favoriser des itinéraires déjà fréquentés.</p> <p>Conformité du tracé avec celui réellement emprunté le jour J par -les participants (sauf si la sécurité, l'état des sentiers ou d'autres aléas nécessitent une modification partielle)</p> <p>Mise en défens de certaines zones, pour empêcher en particulier la coupes de virages, les sorties de virages élargies, les freinages excessifs dans le très raide, les appuis multiples en zone sableuse et argileuse.</p> <p>Réguler la fréquence de passages et les créneaux horaires (nombre de tour sur les circuits en boucles, départ groupé ou bas etc.).</p> <p>Conformité du tracé déposé avec celui réellement emprunté le jour J par les participants (sauf si la sécurité, l'état des sentiers ou d'autres aléas nécessitent une modification partielle).</p> <p>Pas de balisage peinture (ni biodégradable, ni biofragmentable), éviter la rubalise, privilégier les flèches cartonnées, piquets amovibles. Pas de clous dans les arbres.</p> <p>Balisage éphémère à poser au plus tôt 24h avant la manifestation et débalisage exhaustif maximum 48h après la manifestation. Et, dans le strict respect de la réglementation sur la circulation motorisée (privilégier un balisage à pied et à vélo).</p>
<p><b>Les participants</b></p>	<p>Piétinement excessif du sol et de la végétation</p> <p>Dérangement des espèces par le</p>	<p>Limiter le nombre de participants.</p> <p>Rappeler les consignes avant le départ.</p> <p>Pénaliser les participants qui jettent un déchet en chemin.</p>

	<p>passage répété</p> <p>Déchets abandonnés en milieu naturel</p>	<p>Sensibiliser les participants aux enjeux de préservation des sites - (page web dédiée, volet environnement sur le bulletin d'inscription, etc.)</p>
<b>Le public</b>	<p>Piétinement et dégradation physique du sol</p> <p>Diminution du couvert végétal</p> <p>Dérangement de la faune sauvage (bruit etc.)</p> <p>Déchet en milieu naturel</p>	<p>Mise en défens de certaines zones</p> <p>Dispositions pour éviter les comportements irresponsables en termes de risque incendie (cigarettes, réchauds etc.)</p> <p>Nettoyage des zones de concentration du public</p> <p>Donner les recommandations au public</p>
<b>L'organisation générale</b>	<p>Dérangement de la faune sauvage (bruit etc.)</p> <p>Ecrasement de la végétation</p> <p>Déchet en milieu naturel</p>	<p>Restrictions saisonnières ou climatiques en fonction des enjeux présents (choix de la date, horaires, activités etc.)</p> <p>Mise en défens de certaines zones (les plus sensibles)</p> <p>Information renforcée des consignes à respecter lors de l'inscription, remise de dossards et accueil du public</p> <p>Eviter les aliments avec des emballages aux postes de ravitaillement (on retrouve toujours des plastiques dans nature même si l'on est vigilant) et tendre également vers la suppression des contenants jetables (couverts, verre, assiettes etc.)</p> <p>Système efficace d'éco-pack et bénévole(s) pour gérer/sensibiliser au tri sélectif</p> <p>Logistique motorisée en respect de la réglementation (loi de 1991, arrêté préfectoral et arrêté municipal) et cohérence avec les besoins réels de l'organisation (minimiser le nombre de navettes ou de déposes lors d'une épreuve VTT enduro etc.).</p> <p>Eviter l'utilisation de sono et la diffusion de musique</p>
<b>Le stationnement</b>	<p>Sous capacités de stationnements dédiés</p> <p>Dégradation du sol, écrasement de la végétation, érosion du sol</p>	<p>Stationnement autorisés uniquement sur les aires de stationnements existantes.</p> <p>Mettre éventuellement une signalisation ou un plan des aires de stationnements pour les participants et le public.</p>

	Destruction des habitats et des espèces	Favoriser le co-voiturage.
--	---	----------------------------

## Course cycliste, cyclotourisme, rando à vélo

L'évènement	Incidences potentielles sur les milieux et les espèces	Mesures envisageables
<b>Le tracé</b>	Dérangement de la faune à proximité du tracé Pollution due aux résidus de balisage	Conception et adaptation des tracés pour canaliser les participants en fonction des enjeux environnementaux.
<b>Les participants</b>	Jet ou abandon de déchets en route	<p>Limiter le nombre de participants.</p> <p>Rappeler les consignes avant le départ.</p> <p>Pénaliser les participants qui larguent un déchet en chemin.</p> <p>Sensibiliser les participants aux enjeux de préservation des sites - (page web dédiée, volet environnement sur le bulletin d'inscription, etc.)</p>
<b>Le public</b>	<p>Piétinement et dégradation physique du sol</p> <p>Diminution du couvert végétal</p> <p>Dérangement de la faune sauvage (bruit etc.)</p> <p>Déchet en milieu naturel</p>	<p>Mise en défens de certaines zones.</p> <p>Dispositions pour éviter les comportements irresponsables en termes de risque incendie (cigarettes, réchauds etc.).</p> <p>Nettoyage des zones de concentration du public.</p> <p>Donner les recommandations au public.</p>
<b>L'organisation générale</b>	<p>Dérangement de la faune sauvage (bruit etc.)</p> <p>Ecrasement de la végétation</p>	<p>Restrictions saisonnières ou climatiques en fonction des enjeux présents (choix de la date, horaires, activités etc.)</p> <p>Mise en défens de certaines zones (les plus sensibles)</p> <p>Information renforcée des consignes à respecter lors de l'inscription, remise de dossards et accueil du</p>

	Déchet en milieu naturel	<p>public</p> <p>Eviter les aliments avec des emballages aux postes de ravitaillement (on retrouve toujours des plastiques dans nature même si l'on est vigilant) et tendre également vers la suppression des contenants jetables (couverts, verre, assiettes etc.)</p> <p>Système efficace d'éco-pack et bénévole(s) pour gérer/sensibiliser au tri sélectif</p> <p>Logistique motorisée en respect de la réglementation (loi de 1991, arrêté préfectoral et arrêté municipal) et cohérence avec les besoins réels de l'organisation (minimiser le nombre de navettes ou de déposes lors d'une épreuve VTT enduro etc.).</p> <p>Eviter l'utilisation de sono et la diffusion de musique</p>
<b>Le stationnement</b>	<p>Sous capacités de stationnements dédiés</p> <p>Dégradation du sol, écrasement de la végétation, érosion du sol</p> <p>Destruction des habitats et des espèces</p>	<p>Stationnement autorisés uniquement sur les aires de stationnements existantes.</p> <p>Mettre éventuellement une signalisation ou un plan des aires de stationnements pour les participants et le public.</p> <p>Favoriser le co-voiturage.</p>